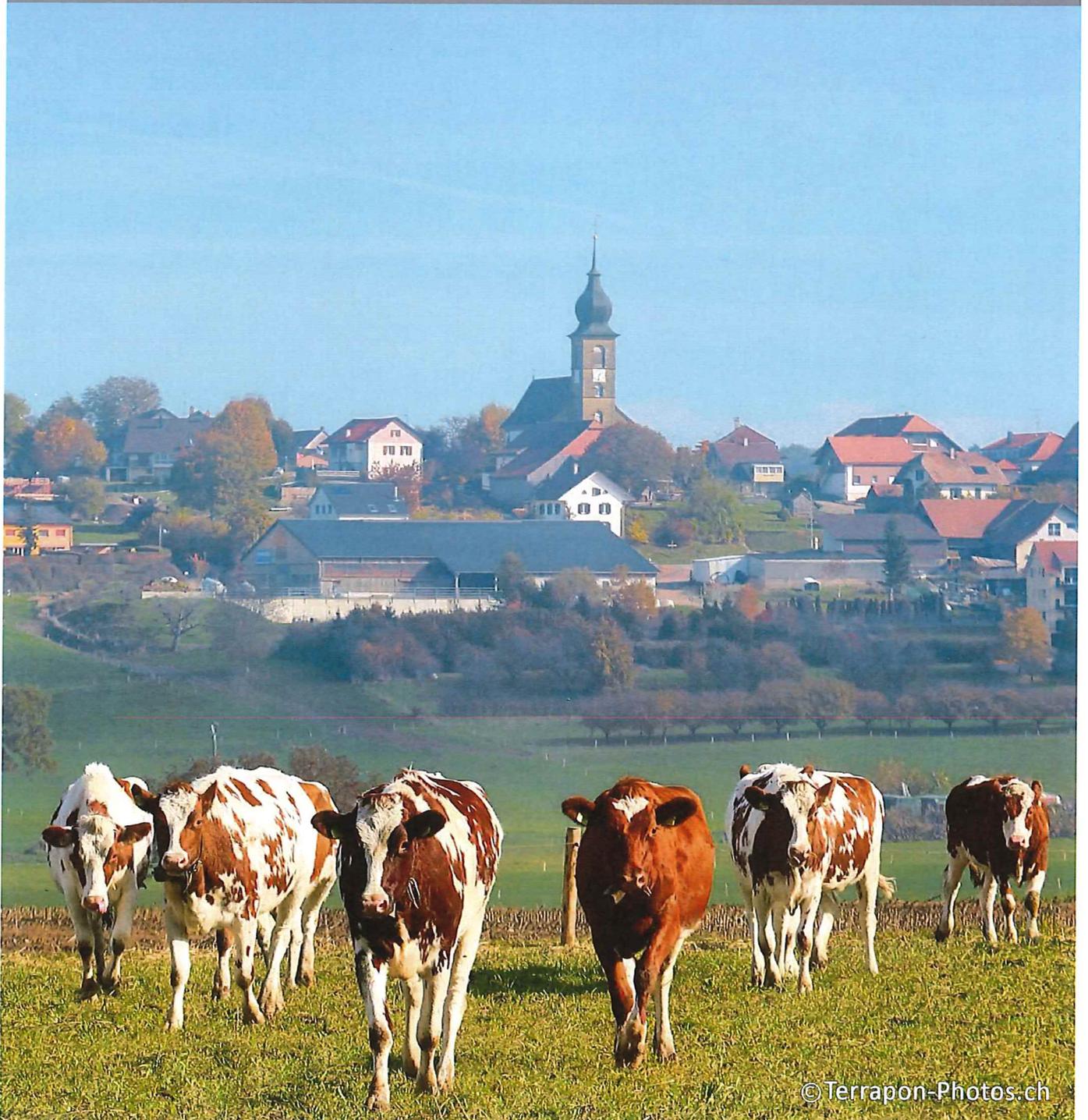




[www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch)



# INFORMATION COMMUNALE



© Terrapon-Photos.ch

## Soyons bons voisins !

Chère citoyenne, cher citoyen,

Suis-je déjà entrée dans la génération des dinosaures ou des extraterrestres ? Quand j'étais jeune, les portables n'existaient pas.

Question : avions-nous prévu à cette époque que nous aurions un jour dans notre poche un petit objet capable de téléphoner, photographier, envoyer, guider, renseigner et communiquer dans le monde entier en quelques secondes ? Certes pas. Aujourd'hui pourtant, toute une jeunesse surfe allégrement sur les technologies interactives comme si cette prouesse faisait logiquement partie de sa vie courante... Nous ne l'avions pas vu venir.

Pourtant, gouverner, c'est prévoir.

Par exemple, prévoir si le rapport sur l'évolution démographique du district de la Sarine dit juste. Personnellement, je positive : je préfère le « ce sera mieux demain » que le « c'était mieux hier ». Mais je sais aussi qu'une décision politique prise aujourd'hui peut avoir de réelles conséquences pendant des décennies.

Toutes les autorités - c'est leur rôle ! – sont confrontées à des enjeux de taille. Elles doivent répondre au jour le jour aux besoins de la population, mais aussi, parallèlement, poser la première brique des infrastructures du futur : celles de la petite enfance, des écoliers et des seniors. Dans ce dernier domaine, leur accompagnement et maintien à domicile aussi longtemps que possible est la meilleure solution prônée par le rapport Seniors+. Une recommandation importante puisque dans quelques années seulement il y aura deux fois plus d'anciens que de jeunes.

Gouverner, c'est prévoir.

L'évolution démographique, j'insiste sur ce point, est un sacré cheval de bataille. Parce qu'elle pose une question essentielle, celle de la cohabitation. Regardons la réalité en face : nos contrées campagnardes restent paradisiaques, dame nature accueillant de-ci de-là des villas individuelles sur des parcelles de taille plus ou moins semblables avec vue sur des paysages magnifiques...

Pour combien de temps encore pourra-t-on s'offrir ce « luxe » ? Nul doute que l'obligation de densification va s'accélérer ces prochaines années.

Question : nos juniors, une fois devenus adultes, pourront-ils encore, s'ils en ont les moyens, construire une maison individuelle ? Ou subiront-ils de nouvelles réglementations drastiques qui imposeront des habitations plus communautaires ? Difficile à dire.

En revanche, il est probable que les zones habitables vont accentuer les concentrations. Le « chacun chez soi » va se raréfier pour se transformer en « à côté de vous ». Actuellement, les copropriétés sont un test pour ces logements du futur : les assemblées les concernant sont parfois bruyantes, chahutées. Or, il va falloir apprendre à se sociabiliser, à vivre avec ses voisins, à accepter de ne plus être seul dans son « nid ». Est-ce que cet apprentissage indispensable sera une réussite ?

Espérons-le !

Parce que si les enfants qui jouent sur une place de jeux font du bruit, c'est normal. Parce que si l'espace diminue, celui à partager augmente. Parce que le respect et la tolérance doivent aller de soi. Et finalement, parce que les voisins, quels qu'ils soient, ont souvent beaucoup à apporter à la communauté.

Gouverner, c'est prévoir, mais chacune et chacun peuvent aussi y mettre de la bonne volonté.

Chère citoyenne, cher citoyen, il ne me reste plus qu'à vous suggérer la lecture de notre brochure communale et de vous donner rendez-vous le lundi 12 décembre (oui, c'est bien un lundi soir !) à l'Assemblée communale à la salle Mora à Lentigny.

J'aurai plaisir à vous y retrouver nombreux...

Beatrix Guillet, syndique



**COMMUNE DE LA BRILLAZ**

## **ASSEMBLEE COMMUNALE**

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqués en assemblée communale

**le lundi 12 décembre 2016 à 20 h 00  
à la salle polyvalente à Lentigny.**

### **Ordre du jour**

#### **1. Promotion des nouveaux citoyens**

#### **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 juin 2016**

(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site internet [www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch))

#### **3. Budget 2017**

##### **3.1. Présentation du budget de fonctionnement**

(disponible à l'administration communale et sur le site internet [www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch))

##### **3.2. Concept global de mobilité : crédit d'étude**

3.2.1. Rapport de la commission financière

3.2.2. Vote du crédit y relatif

##### **3.3. Mise en séparatif secteur Derrey-la-Cabuche – exutoire de la Bagne à Onnens**

3.3.1. Rapport de la commission financière

3.3.2. Vote du crédit y relatif

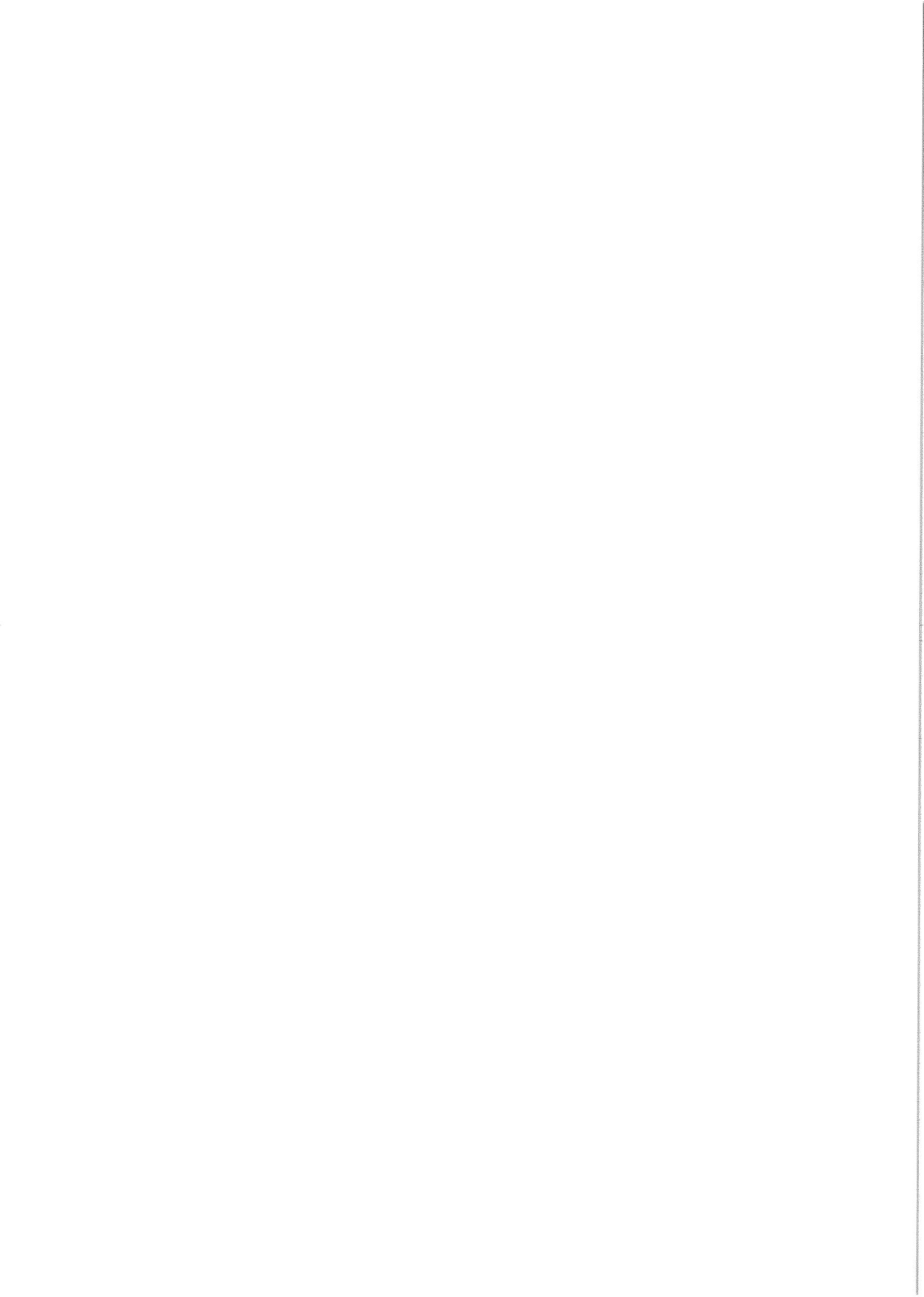
##### **3.4. Budgets de fonctionnement et d'investissements**

3.4.1. Rapport de la commission financière

3.4.2. Vote final des budgets de fonctionnement et d'investissements

#### **4. Divers**

Le Conseil communal



**BUDGET  
DE FONCTIONNEMENT  
2017**

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017**

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>699'604.00</b>	<b>179'560.00</b>	<b>667'679.00</b>	<b>182'801.00</b>	<b>685'866.40</b>	<b>159'021.40</b>
01.	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL	141'280.00	5'000.00	136'230.00	4'860.00	109'372.85	2'285.80
02.	ADMINISTRATION GENERALE	558'324.00	174'560.00	531'449.00	177'941.00	576'493.55	156'735.60
1.	<b>ORDRE PUBLIC</b>	<b>224'829.00</b>	<b>134'220.00</b>	<b>284'286.30</b>	<b>180'708.00</b>	<b>168'101.15</b>	<b>101'638.60</b>
10	PROTECTION JURIDIQUE	7'540.00		7'540.00		7'540.00	
12.	JUSTICE	41'229.00		47'103.00		52'345.00	
14.	POLICE DU FEU	70'800.00	38'100.00	80'911.00	38'845.00	31'877.05	31'428.90
15.	MILITAIRE	2'710.00	120.00	345.00	18.00	157.00	4.45
16.	PROTECTION CIVILE	100'300.00	96'000.00	146'440.00	141'840.00	74'280.70	70'203.50
173	PROTECTION DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE	2'250.00		1'947.30	5.00	1'901.40	1.75
2.	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>4'508'229.75</b>	<b>2'509'095.90</b>	<b>4'384'775.65</b>	<b>2'491'005.45</b>	<b>4'366'248.00</b>	<b>2'439'196.00</b>
20.	ECOLLES	4'508'229.75	2'509'095.90	4'384'775.65	2'491'005.45	4'366'248.00	2'439'196.00
200.	ECOLE ENFANTINE	149'515.05		145'613.20		182'298.55	
210.	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	2'409'043.70	932'794.70	2'309'474.45	919'459.30	2'311'522.25	917'812.95
219	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	126'430.00	116'615.00	139'890.00	136'395.00	106'738.15	97'449.05
220.	ECOLLES SPECIALISEES	331'879.80		323'711.85		315'532.20	
230.	FORMATION PROFESSIONNELLE	15'600.00		14'600.00		14'557.50	
290.	ADMINISTRATION SCOLAIRE	16'700.00	625.00	16'950.00	615.00	12'508.15	842.80
201	CERCLE SCOLAIRE ECOLE ENFANTINE (CS)	12'575.00	12'575.00	13'825.00	13'825.00	17'777.85	17'777.85
211	CERCLE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE (CS)	167'450.00	167'450.00	158'865.00	158'865.00	161'270.70	161'270.70
291	CERCLE SCOLAIRE ADMINISTRATION (CS)	903'830.20	903'830.20	900'268.15	900'268.15	898'905.80	898'905.80
292	BUS (CS)	290'000.00	290'000.00	285'100.00	285'100.00	268'190.15	268'190.15
293	BIBLIOTHEQUE (CS)	10'716.00	10'716.00	10'258.00	10'258.00	8'278.00	8'278.00
294	CAMPS / COLONIE / LOTO (CS)	60'430.00	60'430.00	55'160.00	55'160.00	57'502.50	57'502.50
295	INFORMATIQUE (CS)	14'060.00	14'060.00	11'060.00	11'060.00	11'166.20	11'166.20

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017**

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	181'264.95	22'794.50	151'754.80	22'056.50	137'111.95	23'139.15
30.	CULTURE	67'809.95	170.00	62'979.80	95.00	64'728.80	78.95
33.	PARC PUBLIC	48'875.00	124.50	27'175.00	61.50	17'826.00	100.20
34.	SPORT	24'000.00		23'600.00		18'010.00	
35.	AUTRES LOISIRS, COLONIES VAC., MAISON JEUNES	40'580.00	22'500.00	38'000.00	21'900.00	36'547.15	22'960.00
4.	<b>SANTE</b>	<b>644'232.55</b>	<b>14'037.00</b>	<b>622'280.50</b>	<b>10'012.30</b>	<b>661'535.20</b>	<b>25'687.15</b>
40.	HOPITAUX	23'211.35	37.00	25'450.10	12.30	32'700.90	4'082.40
41.	HOMES MEDICALISES	468'644.75		452'174.85		486'792.00	938.00
44.	SOINS AMBULATOIRES	134'376.45		129'655.55		123'906.50	5'545.00
46.	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	18'000.00	14'000.00	15'000.00	10'000.00	18'135.80	15'121.75
5.	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>1'107'402.70</b>	<b>69'585.30</b>	<b>1'056'149.55</b>	<b>62'305.00</b>	<b>1'048'593.10</b>	<b>156'962.10</b>
50.	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE		1'750.00		1'630.00		1'704.10
540.	PROTECTION DE LA JEUNESSE	99'745.00	125.00	57'530.00	75.00	130'401.20	38'295.50
541.	ECOLE MATERNELLE	112'899.80	67'610.30	112'721.65	60'500.00	111'527.45	115'957.60
55.	INSTITUTIONS POUR HANDICAPES	455'615.75		439'430.50		437'174.75	
56.	ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION LOGEMENTS	2'500.00		2'500.00		2'462.85	
58.	ASSISTANCE	436'642.15	100.00	443'967.40	100.00	367'026.85	1'004.90
6.	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>614'439.05</b>	<b>138'172.00</b>	<b>589'678.20</b>	<b>138'463.00</b>	<b>558'735.47</b>	<b>145'674.15</b>
61.	ROUTES CANTONALES	60'615.00		60'156.00		60'910.50	
62.	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL	541'596.05	138'172.00	517'718.20	138'463.00	497'824.97	145'674.15
64	TRAFIC FERROVIAIRE	12'228.00		11'804.00			

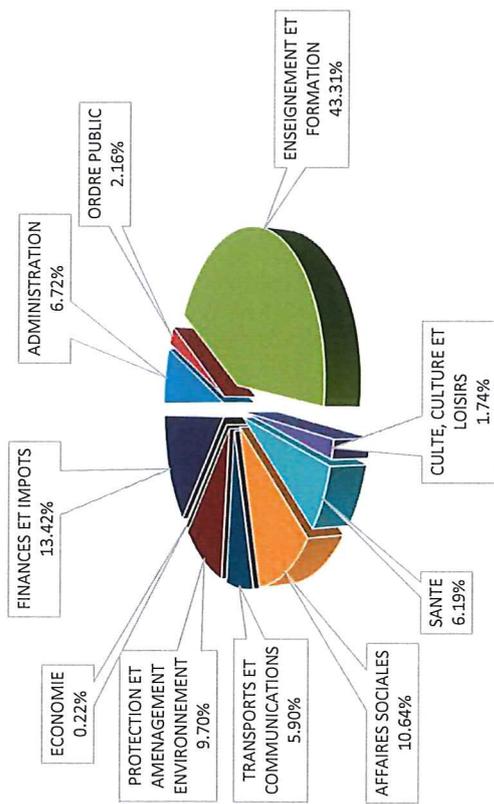
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017**

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	1'009'730.90	913'500.90	999'092.00	904'289.90	971'544.85	941'563.05
70.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	308'977.90	308'977.90	299'250.00	299'250.00	323'465.60	323'465.60
700.	APPROVISIONNEMENT EN EAU	308'977.90	308'977.90	299'250.00	299'250.00	323'465.60	323'465.60
71.	PROTECTION DES EAUX	403'870.00	403'870.00	404'050.00	404'050.00	426'508.15	426'508.15
710.	COLLECTEURS ET STEP LENTIGNY	208'470.00	208'470.00	208'650.00	208'650.00	229'534.10	229'534.10
711.	COLLECTEURS ET STEP ONNENS-LOVENS	195'400.00	195'400.00	195'400.00	195'400.00	196'974.05	196'974.05
720.	ORDURES MENAGERES	166'970.00	166'970.00	162'650.00	162'650.00	163'823.50	163'823.50
740.	CIMETIERE	13'190.00	5'438.00	21'500.00	5'435.00	9'625.75	3'830.25
750.	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	7'473.00	45.00	1'592.00	4.90	3'302.20	13.95
780.	PROTECTION DE LA NATURE	1'200.00					
790.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	108'050.00	28'200.00	110'050.00	32'900.00	44'819.65	23'921.60
8.	ECONOMIE	22'601.00	58'061.00	16'082.00	1'627.05	18'931.50	235.80
80.	AGRICULTURE	526.00	15.00	526.00	14.75	379.80	198.25
81.	FORETS	22'075.00	58'046.00	15'556.00	1'612.30	18'551.70	37.55
9.	FINANCES ET IMPOTS	1'396'816.70	6'492'161.15	1'269'342.65	6'056'407.10	1'795'432.98	6'436'165.71
90.	IMPOTS	78'665.00	5'431'450.00	80'700.00	5'037'900.00	86'671.55	5'435'794.55
930	PEREQUATION FINANCIERE		412'213.00		381'397.00		356'993.00
94.	GERANCE FORTUNE ET PATR. ADMIN. & FINANC.	1'300'647.30	630'993.75	1'166'037.85	614'505.30	1'183'721.98	616'905.66
940.	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	524'501.80	490'160.40	483'217.00	473'517.60	498'021.08	490'650.91
942.	BATIMENTS ECOLES	308'600.00	17'968.00	244'679.85	17'369.00	252'347.45	22'310.05
943.	AUTRES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	421'357.05	34'678.00	393'436.90	35'072.00	389'106.90	49'128.35
944.	IMMEUBLES EN COPROPRIETES	46'188.45	60'203.35	44'704.10	60'562.70	44'246.55	26'832.45
945.	PATRIMOINE FINANCIER		27'984.00		27'984.00		27'983.90
99.	AUTRES POSTES	17'504.40	17'504.40	22'604.80	22'604.80	525'039.45	26'472.50

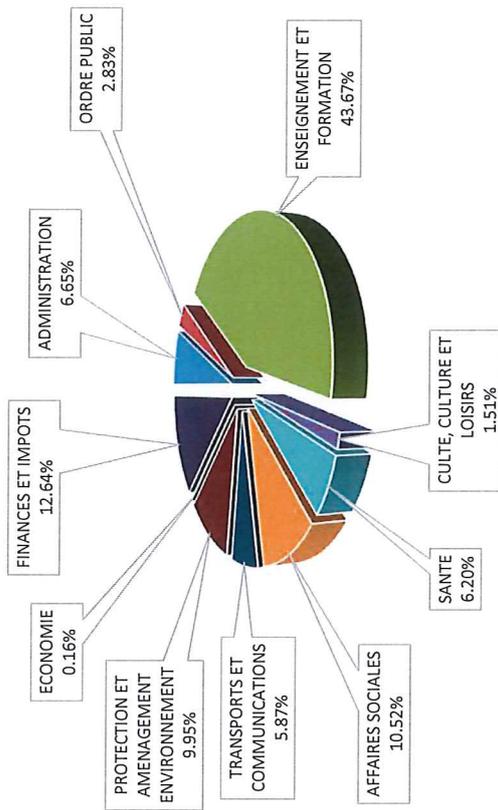
# RECAPITULATIF DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

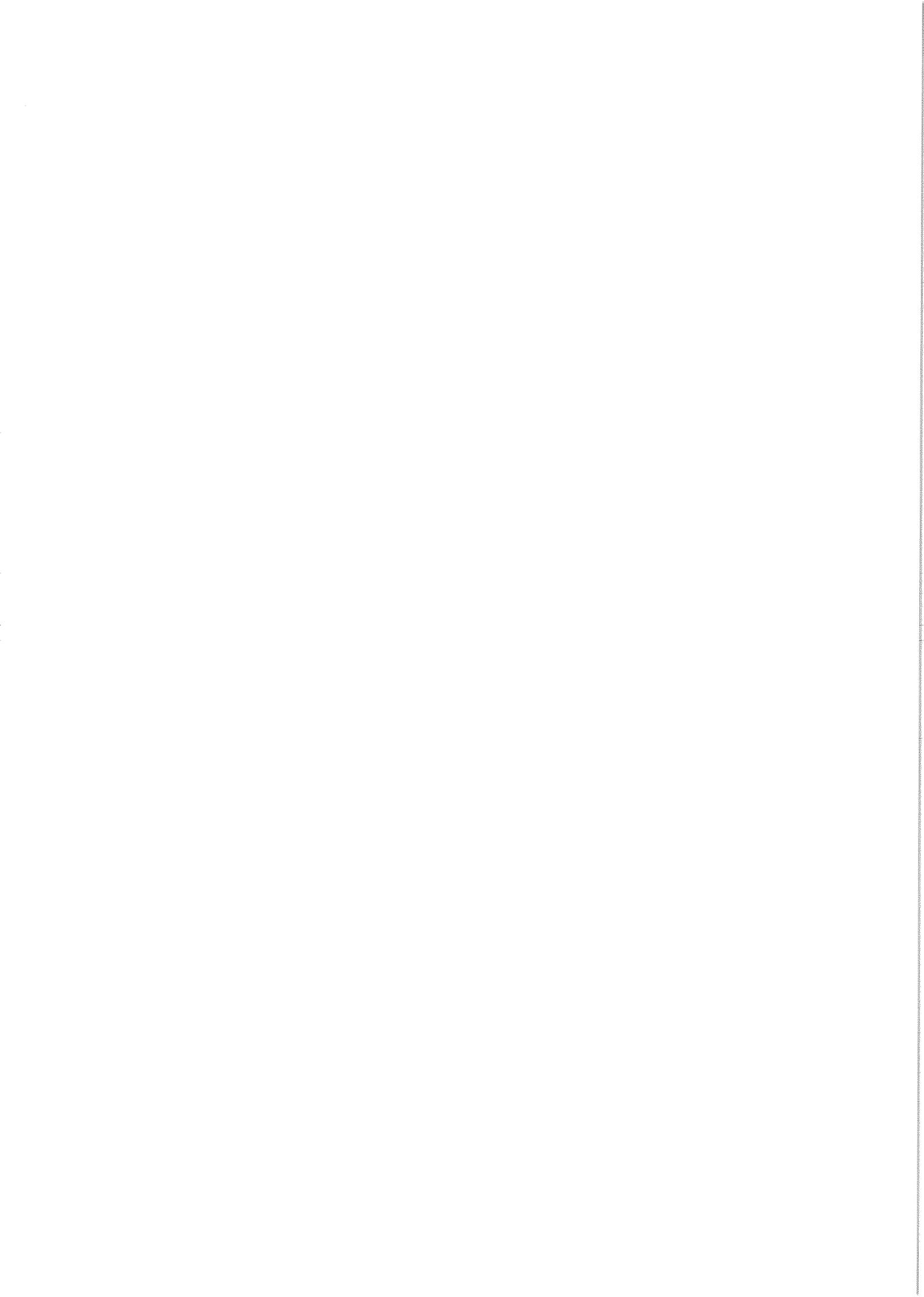
Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	699'604.00	179'560.00	667'679.00	182'801.00	685'866.40	159'021.40
1	ORDRE PUBLIC	224'829.00	134'220.00	284'286.30	180'708.00	168'101.15	101'638.60
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	4'508'229.75	2'509'095.90	4'384'775.65	2'491'005.45	4'366'248.00	2'439'196.00
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	181'264.95	22'794.50	151'754.80	22'056.50	137'111.95	23'139.15
4	SANTE	644'232.55	14'037.00	622'280.50	10'012.30	661'535.20	25'687.15
5	AFFAIRES SOCIALES	1'107'402.70	69'585.30	1'056'149.55	62'305.00	1'048'593.10	156'962.10
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	614'439.05	138'172.00	589'678.20	138'463.00	558'735.47	145'674.15
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	1'009'730.90	913'500.90	999'092.00	904'289.90	971'544.85	941'563.05
8	ECONOMIE	22'601.00	58'061.00	16'082.00	1'627.05	18'931.50	235.80
9	FINANCES ET IMPOTS	1'396'816.70	6'492'161.15	1'269'342.65	6'056'407.10	1'795'432.98	6'436'165.71
	<b>TOTALISATION</b>	<b>10'409'150.60</b>	<b>10'531'187.75</b>	<b>10'041'120.65</b>	<b>10'049'675.30</b>	<b>10'412'100.60</b>	<b>10'429'283.11</b>
	<b>Résultat</b>	<b>122'037.15</b>		<b>8'554.65</b>		<b>17'182.51</b>	

**Budget 2017**



**Budget 2016**





**BUDGET  
DES INVESTISSEMENTS  
2017**

## Budget des investissements 2017

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	ADMINISTRATION	284'000.00					
<b>02.</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>284'000.00</b>					
02.500.0	Achats de terrains zone intérêt public	284'000.00					
1.	ORDRE PUBLIC			210'000.00	145'920.00	1'067.35	
<b>14.</b>	<b>POLICE DU FEU</b>			<b>210'000.00</b>	<b>8'500.00</b>		
14.501.0	Taxe d'entrée ACC			176'000.00			
14.509.0	Achats de marchandises			34'000.00			
14.661.0	Subventions ECAB				8'500.00		
<b>15.</b>	<b>MILITAIRE</b>				<b>137'420.00</b>	<b>1'067.35</b>	
15.500.0	Assain. butte stand tir					1'067.35	
15.622.0	Participations reçues de tiers				22'708.00		
15.660.0	Subventions fédérales				68'827.20		
15.661.0	Subventions cantonales				45'884.80		
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS			14'000.00		63'810.75	
<b>33.</b>	<b>PARC PUBLIC</b>			<b>14'000.00</b>		<b>63'810.75</b>	
33.509.0	Places de jeux			14'000.00		63'810.75	
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	935'000.00		1'311'969.00	15'000.00	341'828.25	
<b>62.</b>	<b>ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL</b>	<b>935'000.00</b>		<b>1'311'969.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>341'828.25</b>	
62.500.2	Régularisation des emprises	15'000.00		77'365.50		55'053.95	
62.501.0	Aménagement de routes et trottoirs			9'263.50		24'224.25	
62.501.00	Concept global de mobilité	70'000.00					
62.501.10	Eclairage public			107'000.00		80'215.90	
62.501.8	ON Crédit étude + réfection route de Lovens	700'000.00		710'340.00		7'551.95	
62.501.93	ON Porte d'entrée					174'782.20	

## Budget des investissements 2017

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62.501.94	LE Piste cyclable Lentigny - Chénens	150'000.00		192'000.00			
62.506.0	Achat véhicules et machines			216'000.00			
62.606.0	Ventes de biens				15'000.00		
7.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	3'232'000.00		2'762'321.80		466'579.75	243'492.60
<b>700.</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>	<b>152'000.00</b>		<b>282'000.00</b>		<b>128'245.50</b>	<b>114'018.60</b>
700.501.02	Adduction d'eau En Salley			130'000.00		24'037.75	
700.501.03	Adduction d'eau En Meinoud					51'175.95	
700.501.04	Adduction d'eau Route de Lovens	152'000.00		152'000.00			
700.501.7	Adduction d'eau source Maison Rouge					53'031.80	
700.610.0	Taxes de raccordement Lentigny						24'868.05
700.610.1	Taxes de raccordement Onnens						5'347.50
700.610.2	Taxes de raccordement Lovens						31'633.25
700.660.0	Subvention ECAB						52'169.80
<b>710.</b>	<b>COLLECTEURS ET STEP LENTIGNY</b>	<b>1'546'000.00</b>		<b>2'035'425.60</b>		<b>284'395.45</b>	<b>38'171.60</b>
710.501.00	Taxe d'entrée AESC	576'000.00		576'000.00			
710.501.01	Construction collecteurs, canalisations liaison AESC	970'000.00		1'150'000.00			
710.501.9	Evacuation des eaux quartier Grande Fin			120'000.00		59'299.30	
710.501.92	Déversoir d'orage + bassin rétention Le Sécheron LE			189'425.60		225'096.15	
710.610.0	Taxes de raccordement Lentigny						38'171.60
<b>711.</b>	<b>COLLECTEURS ET STEP ONNENS-LOVENS</b>	<b>1'004'000.00</b>		<b>396'896.20</b>		<b>4'079.70</b>	<b>91'302.40</b>
711.501.01	Porte entrée Onnens construction collecteur					517.50	
711.501.02	Collecteur route de Lovens	364'000.00		364'000.00			
711.501.10	Canalisations Lovens	315'000.00					
711.501.4	Collecteurs séparatifs Secteur C					1'900.80	

## Budget des investissements 2017

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
711.501.5	Collecteurs mise en séparatif Onnens	325'000.00					
711.501.7	Construction bassin rétention LO			32'896.20		1'661.40	
711.610.0	Taxes de raccordement Onnens						11'761.40
711.610.1	Taxes de raccordement Lovens						79'541.00
<b>720.</b>	<b>ORDURES MENAGERES</b>	<b>380'000.00</b>		<b>48'000.00</b>		<b>37'948.35</b>	
720.501.0	Achat de conteneurs			48'000.00		37'948.35	
720.501.3	Aménagement déchetterie	380'000.00					
<b>740.</b>	<b>CIMETIERE</b>	<b>150'000.00</b>					
740.501.0	Réfection du mur du cimetière et aménagements	150'000.00					
<b>790.</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					<b>11'910.75</b>	
790.509.2	PAL révision ensemble de la commune					11'910.75	
9.	FINANCES ET IMPOTS	210'000.00		72'430.95		-873'286.10	-243'492.60
<b>94.</b>	<b>GERANCE FORTUNE ET PATR. ADMIN. &amp; FINANC.</b>	<b>210'000.00</b>		<b>72'430.95</b>		<b>265'137.20</b>	
<b>942.</b>	<b>BATIMENTS ECOLES</b>			<b>72'430.95</b>		<b>265'137.20</b>	
942.503.7	Ecole Caméléon : aménagements extérieurs 2014			72'430.95		265'137.20	
<b>944.</b>	<b>IMMEUBLES EN COPROPRIETES</b>	<b>210'000.00</b>					
944.503.0	Bâtiment Ecole Onnens	210'000.00					
<b>999</b>	<b>REPORT DES INVESTISSEMENTS</b>					<b>-1'138'423.30</b>	<b>-243'492.60</b>
999.590.0	Report charges investissements					-1'138'423.30	
999.690.0	Report produits investissements						-243'492.60
TOTAUX		4'661'000.00		4'370'721.75	160'920.00		
<b>RESULTAT</b>			<b>4'661'000.00</b>		<b>4'209'801.75</b>		

**DECISIONS  
SOUMISES  
A L'ASSEMBLEE**

### **3. Budget 2017**

Le budget 2017 laisse apparaître un excédent de produits de CHF 122'037.15, sur un total de charges de CHF 10'409'150.60. Le budget présenté est donc conforme à l'art. 87 al. 3 de la loi sur les communes qui précise que le budget de fonctionnement doit être équilibré.

Vous trouverez sur le site internet de la commune le détail des comptes et, ci-dessous, nous vous donnons quelques explications complémentaires, classées par dicastère.

#### **14 Police du feu**

Le regroupement des corps des sapeurs-pompiers des communes d'Autigny, Chénens, Cottens et La Brillaz a été accepté par l'Assemblée communale du 16 décembre 2015. Pour notre commune la répartition des frais pour 2017, basée sur l'effectif de la population, se chiffre à CHF 66'520.00 pour 1'898 habitants (statistique officielle de la population, dite légale, au 31.12.2015).

#### **15 Militaire**

Pour des questions de simplification administrative, les jetons de présence du Conseil communal, pour les dicastères 15 Militaire, 16 Protection civile et 173 Protection de la population, ont été regroupés sous ce chapitre.

#### **210 Cycle scolaire obligatoire**

Les incidences de la nouvelle loi scolaire ont été prises en compte, à savoir une répartition 50 % - 50 % Etat-Communes pour les traitements des enseignants ainsi que les charges et frais y relatifs. Par contre les transports scolaires font l'objet d'un budget séparé, puisque ceux-ci continuent à être pris en charge, jusqu'en 2018, selon la répartition actuelle soit 35 % - 65 % Etat-Communes.

#### **30 Participation à la bibliothèque régionale d'Avry (BRA)**

En raison du départ de la commune de Neyruz, la commission de gestion s'est penchée sur le moyen de financement de la part des communes partenaires. En effet, la participation actuelle de CHF 10.00 par habitant ne suffisait plus pour garantir le déficit.

Après de nombreuses discussions, la commission de gestion a proposé le maintien de la participation de CHF 10.00 par habitant pour 2017 et la couverture du supplément de déficit par l'utilisation d'une partie de la réserve constituée les années précédentes et qui se montait à environ CHF 20'000.00.

L'Assemblée générale a accepté, à l'unanimité, le budget 2017 tel que présenté. La participation des communes pour 11'187 habitants se monte donc à CHF 111'870.00, soit pour la commune de La Brillaz à CHF 18'980.00 pour 2017.

### **33 Entretien des parcs publics**

Le budget de CHF 19'500.00 se compose de plusieurs objets en lien avec les abords de nos bâtiments communaux. Un montant de CHF 8'000.00 sera, entre autres, alloué à la remise en état de la cour située au nord de l'école 1901.

Il est également prévu de remplacer la potence à grillade de la cabane forestière à Lentigny. Celle-ci avait été mise, gracieusement, en place en 2005 par les organisateurs de la meule à charbon et arrive en fin de vie.

### **540 Protection de la jeunesse**

Notre commune a signé plusieurs conventions avec les crèches situées dans d'autres communes voisines de la nôtre. Le Conseil communal constate, cependant, une très forte augmentation des coûts liés au placement de nos enfants dans ces crèches.

Néanmoins, **l'année 2017 sera une année importante dans ce domaine** puisque le Conseil communal a décidé la création d'un groupe de travail qui va mettre en œuvre une étude pour la création d'une crèche communale sur notre territoire. Deux personnes, spécialisées dans ce domaine, ont déjà manifesté leur ferme volonté d'assumer la direction de cette future crèche.

L'étude de ce groupe de travail se fera dans plusieurs domaines, à savoir les besoins, les locaux à disposition et, bien entendu, l'aspect financier et les économies possibles par rapport à la situation actuelle.

### **541 Ecole maternelle**

Le déficit prévu, pour 2017, de l'école maternelle s'élève à CHF 45'289.50, en baisse de CHF 6'932.15 par rapport au budget 2016. Un tarif différencié a été introduit pour les habitants hors commune. L'école maternelle connaît toujours un vif succès et jouit, grâce à son animatrice, d'une excellente réputation. Le Conseil communal déplore, cependant, le manque de solidarité des communes voisines et leur manque de soutien financier pour cette structure.

### **62.300.0 Jetons de présence du conseil communal**

2017 sera une année chargée au niveau des routes avec, entre autres, le chantier de la route de Lovens, la mise en place d'un réseau fléché de chemins pédestres et, pour autant que le projet obtienne l'approbation de l'Assemblée communale, l'étude d'un concept global de mobilité, étude pour laquelle un groupe de travail sera mis sur pied.

### **62.314.0 Entretien des routes**

Au fil du temps, nos routes souffrent de la charge de trafic et de diverses contraintes météorologiques. Il y a donc lieu de prévoir chaque année des travaux d'entretien en divers endroits de la commune, ceci dans le but d'éviter des investissements fort coûteux que pourraient générer un réseau routier mal entretenu.

## **700 Approvisionnement en eau**

Un montant conséquent a été porté au budget 2017 pour l'entretien du réseau. Il s'agit des contrôles que nous allons effectuer. Ces contrôles se font tous les 3 - 4 ans. Ils permettent de constater l'état de notre réseau et de limiter les fuites, toujours très coûteuses.

## **710 Collecteurs et STEP de Lentigny**

Le coût de l'électricité augmente fortement. En effet, la STEP de Lentigny consommera moins d'électricité mais la station de pompage en consommera beaucoup plus et dépendra de la charge de travail de cette station. L'évaluation de la consommation d'électricité de la station de pompage a été faite en fonction du débit moyen de la STEP de Lentigny (8,5 lt/s).

Quant au nouveau poste intitulé "Frais d'exploitation de la STEP", il concerne notre participation aux frais d'exploitation de la STEP de Pensier ainsi que les taxes sur les micropolluants.

## **81 Remboursement Corporation forestière**

La corporation forestière de Sarine ouest a été dissoute en ce début d'automne pour être intégré au sein de Forêts-Sarine. La clôture des comptes a démontré une réserve financière qu'il y a lieu maintenant de restituer aux diverses communes qui faisaient partie de la défunte corporation. C'est à ce titre que notre commune recevra une somme de CHF 56'421.00.

## **90 Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques**

Une statistique fiscale de la période 2014 a été établie par le Service cantonal des contributions et correspond à l'état des taxations notifiées à la date du 30 août 2016. Dès l'année 2014, les estimations des recettes des personnes physiques comprennent les incidences financières liées à la mise en application du programme de mesures structurelles et d'économie élaboré par le Conseil d'Etat.

Ainsi, entre les années 2014 et 2017, le potentiel de l'impôt cantonal de base progresse de 8,6 % pour l'impôt sur le revenu et de 7,8 % pour l'impôt sur la fortune.

Par mesure de prudence nous n'avons, par contre, pas tenu compte de l'augmentation de notre population de 2014 à 2017.

## **930 Péréquation financière**

Pour 2017 le montant total réparti pour l'ensemble du canton est de CHF 28'631'857.00 pour la péréquation des ressources et de CHF 14'315'928.00 pour la péréquation des besoins.

Le montant total que recevra notre commune pour la péréquation des ressources et des besoins est de CHF 412'213.00, soit CHF 30'816.00 de plus que pour l'année 2016 et CHF 55'220.00 de plus que pour l'année 2015.

## **942 Bâtiments écoles**

Pour l'entretien du bâtiment Caméléon, nous sommes en conflit avec le fournisseur des façades et ce litige va certainement se régler devant le juge. Indépendamment du résultat de ce jugement, l'état des façades nécessite une intervention dans les meilleurs délais pour assurer la pérennité. Si le jugement nous est favorable, nous récupérerons tout ou une partie de cette dépense.

## **943 Autres bâtiments administratifs**

Plusieurs travaux urgents ont été budgétisés sous ce poste. Il s'agit principalement :

- Pose d'un climatiseur pour l'AES
- Motorisation de la deuxième porte du garage de l'édilité
- Equipement des bureaux de l'administration par des moustiquaires et le remplacement des rideaux de la salle du Conseil communal
- Rénovation de la chaudière à copeaux et réfection du foyer de la chambre de combustion en remplaçant des pierres réfractaires.

## **Budget des investissements**

Le budget des investissements n'a, dans son ensemble, qu'une valeur informative, car il contient soit des crédits liés et des crédits de paiement, qui n'ont plus à être décidés par l'Assemblée communale, soit des crédits d'engagement, sur lesquels l'Assemblée communale se prononcera en cours d'année, sur la base d'un message. Ci-après, nous vous présentons les investissements 2017 par catégorie de crédits.

### **1. Crédits liés**

Les crédits liés sont imposés par une loi, un règlement ou une convention. Ils figurent au budget sans être sujets à quelque modification que ce soit.

- Aucun investissement prévu pour 2017

## 2. Crédits de paiement

Les crédits de paiement concernent des investissements d'ores et déjà acceptés par l'Assemblée communale.

62.500.2	Régularisation des emprises	CHF	15'000.00
62.501.8	ON Crédit étude et réfection route de Lovens	CHF	700'000.00
62.501.94	LE Piste cyclable Lentigny - Chénens	CHF	150'000.00
700.501.04	Adduction d'eau route de Lovens	CHF	152'000.00
710.501.00	Taxe d'entrée AESC	CHF	576'000.00
710.501.01	Constructions collecteurs, canalisations		
	liaison AESC	CHF	970'000.00
711.501.02	Collecteur route de Lovens	CHF	364'000.00
<b>Total des crédits de paiement</b>		<b>CHF</b>	<b>2'927'000.00</b>

## 3. Crédits d'engagement

Les crédits d'engagement concernent des investissements nouveaux, qui seront votés par l'Assemblée communale lors de la présentation d'un message par le Conseil communal.

02.500.0	Achat de terrains zone intérêt public	CHF	284'000.00
62.501.00	Concept global de mobilité	CHF	70'000.00
711.501.10	Canalisation route du Chêne	CHF	315'000.00
711.501.5	Mise en séparatif secteur Derrey-la-Cabuche	CHF	325'000.00
720.501.3	Mise aux normes de la déchetterie de Lentigny	CHF	380'000.00
740.501.0	Réfection du mur du cimetière et aménagements	CHF	150'000.00
944.503.0	Bâtiment école Onnens - assainissement de		
	l'enveloppe extérieure	CHF	210'000.00
<b>Total des crédits d'engagements</b>		<b>CHF</b>	<b>1'734'000.00</b>
<b>Total du budget des investissements 2017</b>		<b>CHF</b>	<b>4'661'000.00</b>

Lors de l'Assemblée du 12 décembre 2016, deux objets seront soumis au vote, à savoir le concept global de mobilité pour un montant de **CHF 70'000.00** et la mise en séparatif du secteur Derrey-la-Cabuche à Onnens pour un montant de **CHF 325'000.00**.

## 3.2 Concept global de mobilité : crédit d'étude

### Contexte

Au vu des différents projets immobiliers en cours, la commune de La Brillaz ne tardera pas à passer le cap des 2'000 habitants, avec pour conséquence une augmentation inéluctable du trafic routier.

Cet état de fait ne va pas sans son lot de nuisances et la question sécuritaire ne peut être éludée. La mise en place de mesures de modération de trafic (zones 30, zones de rencontre, etc.) ne peut se faire sans un concept global, couvrant l'entier du territoire communal et validé par les instances cantonales.

La mobilité douce doit être également prise en compte. La piste mixte (cyclistes-piétons) qui a vu le jour cette année entre le village de Lentigny et la gare de Chénens, ne saurait couvrir à elle seule l'entier des besoins.

Le raccordement aux gares de Rosé et de Chénens par un service de bus performant et des arrêts placés en adéquation avec les besoins de la population sont des éléments incontournables pour promouvoir les transports publics au niveau de la commune de La Brillaz.

### Méthode

L'étude sera menée par un bureau d'ingénieurs spécialisés en étroite collaboration avec un groupe de travail issu du Conseil communal. La commission d'aménagement sera également consultée au moment d'esquisser les contours du futur concept et avant sa présentation aux instances cantonales.

Elle se fera en quatre phases distinctes :

1. Analyse de la situation actuelle *Concept d'urbanisme – Développement TP – Charge trafic – Vitesse de circulation – Etc.*
2. Définition du concept  
*Régime de circulation – Stationnement – Pistes cyclables – Desserte TP – Etc.*
3. Définition de la mise en œuvre  
*Changements de régime de circulation – Mesures de sécurisation (piétons, vélos)  
Aménagement du réseau de desserte – Vérification de la faisabilité - Estimation des coûts – Etc.*
4. Examen préalable  
*Préparation et remise du dossier au canton – Ajustement si nécessaire*

Les trois premières phases se feront durant le premier semestre 2017 afin de déposer le dossier au canton au cours de l'été. L'objectif étant d'obtenir l'aval des autorités cantonales pour la fin de l'année et de pouvoir envisager les premiers travaux de mise en œuvre dans le courant 2018.

La commune disposera ainsi d'une ligne directrice en termes d'infrastructures routières.

Il est à noter que chaque étape importante de réalisation sera soumise au vote de l'Assemblée communale et le cas échéant fera l'objet d'une mise à l'enquête en bonne et due forme.

### Financement

Le financement est prévu par la trésorerie communale et sera amorti par les réserves.

**Le Conseil communal vous invite à accepter le crédit d'étude Concept global de mobilité pour un montant de CHF 70'000.-.**

### 3.3 Mise en séparatif du secteur Derrey-la-Cabuche jusqu'à l'exutoire de la Bagne

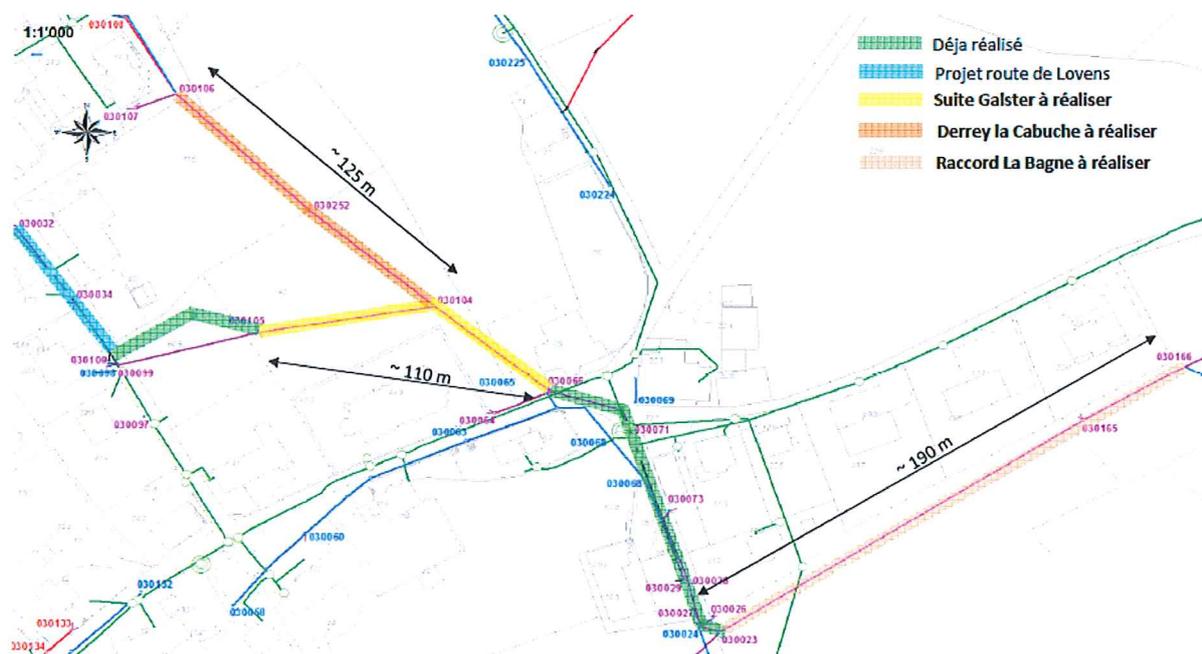
#### Présentation

Des travaux de mise en séparatif des eaux claires et usées ont déjà eu lieu lors de la réalisation de la « Porte d'entrée à Onnens ».

La réfection de la route de Lovens sera réalisée en 2017. Une fois les travaux de la route de Lovens terminés, il est opportun de poursuivre la séparation des eaux jusqu'à l'exutoire de la Bagne, sis à la Fin D'avau.

Pour réaliser le projet global de mise en séparatif de ce secteur, la commune doit poursuivre le séparatif du quartier de Derrey-la-Cabuche et poser un collecteur entre le bas de la laiterie et la chambre de la Fin d'Avau.

#### Plan de situation



#### Coût

Le coût de ces travaux est divisé comme suit :

• Tronçon 1 "Suite Galster"	73'150.-
• Tronçon 2 "Derrey la Cabuche"	56'250.-
• Tronçon 3 "Raccordement La Bagne"	126'350.-
• Divers et imprévus (10%)	25'575.-
• Honoraires ingénieurs (15%)	42'198.-

<b>TOTAL HT</b>	<b>323'523.-</b>
<b>TOTAL arrondi</b>	<b>325'000.-</b>

#### Financement

Le financement est prévu par la trésorerie communale et sera amorti par un prélèvement sur la réserve.

#### Conclusion

Le conseil communal propose à l'assemblée communale d'accepter l'investissement de CHF 325'000.00 hors taxes pour la réalisation de la mise en séparatif secteur Derrey-la-Cabuche, jusqu'à l'exutoire de la Bagne.

# **INFORMATIONS COMMUNALES**

## Organisation du conseil communal pour la période législative 2016/2021



**Beatrix Guillet**  
Syndique

079 287 67 86  
b.guillet@labrillaz.ch

Communication, Relations publiques, Affaires sociales, Santé publique, Cultes et culture, Conservatoire, Justice



**Claude Mettraux**

Vice-syndic  
079 456 28 38  
c.mettraux@labrillaz.ch

Administration, Informatique, Finances, Bibliothèque régionale d'Avry, Petite enfance, Ecole maternelle



**Thomas Chappuis**

079 648 99 47  
t.chappuis@labrillaz.ch

Evacuation des eaux, STEP/AESC



**Richard Jandali**

078 605 64 82  
r.jandali@labrillaz.ch

Cercle scolaire, Cycle d'orientation, SIPLP, AES



**Roland Kalberer**

076 537 45 54  
r.kalberer@labrillaz.ch

Aménagement du territoire, Constructions



**Michel Rey**

079 574 69 37  
m.rey@labrillaz.ch

Ordre public, Militaire, Protection civile, ORCOC, Police, Police du feu, Adduction d'eau, AESO, Bâtiments communaux



**Daniel Terrapon**

079 928 62 17  
d.terrapon@labrillaz.ch

Routes, nouvelle mensuration, parc publics, Gestion des déchets, Agriculture, Forêt, Parchets communaux, Cimetières, Protection de la nature, Correction des eaux et endiguements

### ***Bienvenue à :***

**Mme Carole Grossenbacher**, au bénéfice d'une formation d'ingénieure civile, a mis entre parenthèse son activité professionnelle pendant quelques années pour s'occuper de sa famille. Elle reprend au sein de l'administration communale le poste de collaboratrice spécialisée au service technique et elle épaulera le conseiller responsable du dicastère des constructions.

**Mme Martine Duc** a une formation d'employée de commerce et elle entrera en fonction officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle apportera non seulement son expérience mais également une bonne connaissance de la commune, puisqu'elle habite à Lovens depuis de nombreuses années.

**M. André Mazza** qui œuvre depuis, et ce n'est pas une blague, le 1<sup>er</sup> avril 2016 comme responsable adjoint au service des déchetteries communales. Il habite Onnens depuis toujours et de ce fait, toute présentation de sa personne semble superflue.

### ***Au revoir à :***

A la fin septembre 2016, la commune a pris congé de **Mme Catherine Bertarini** entrée en fonction au 1<sup>er</sup> mai 2005. Elle s'est notamment occupée du tri des archives communales suite à la fusion de 2001, du secrétariat du cercle scolaire, de la facturation des impôts, du contrôle de l'habitant et depuis plus de 5 ans du service des constructions en tant que collaboratrice spécialisée. L'opportunité s'est offerte à elle de poursuivre son avenir professionnel plus près de son domicile. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour son engagement et nous lui présentons nos vœux les meilleurs dans son nouveau challenge.

**M. Benjamin Egger**, collaborateur administratif, qui nous quitte au 31 décembre 2016. Il a décidé de profiter de ses jeunes années pour approfondir ses connaissances linguistiques. Ensuite, il souhaite orienter son avenir professionnel vers le tourisme. Nous lui souhaitons plein succès pour ces projets futurs.

### ***Félicitations à :***

**M. Charly Brönnimann** d'Onnens et à **M. Bertrand Morel** de Lentigny pour leur élection au Grand Conseil fribourgeois. Le conseil communal est persuadé qu'ils sauront représenter les citoyens de La Brillaz et de toute la région avec compétence, passion et courage. Bravo à eux.

# Vous avez dit « DECHETS »...

## Alors parlons un peu d'argent !

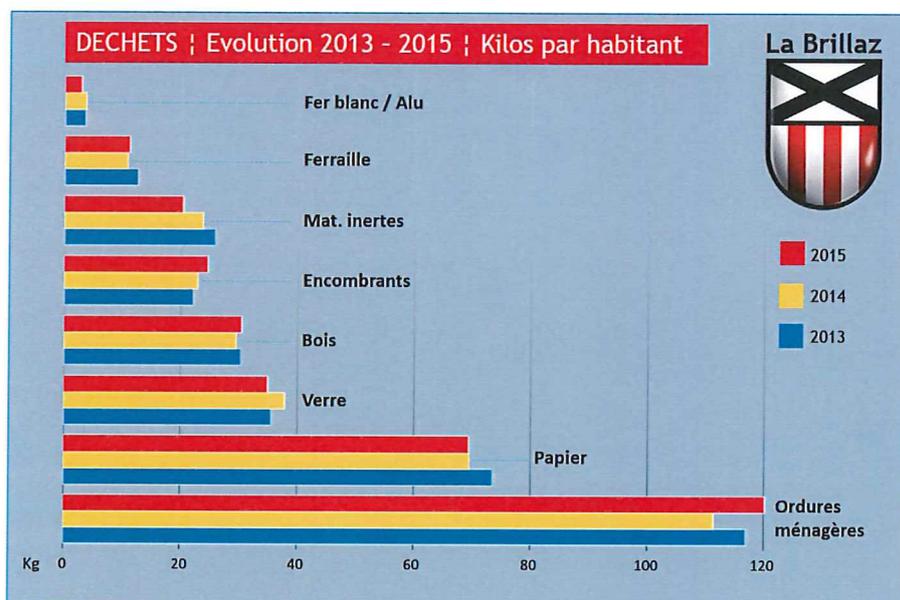
L'information n'a pas passée inaperçue en ce début d'année. Avec plus de 700 kg par année et par habitant, la Suisse est sur le podium mondial des pays générant le plus de déchets.

Si avec quelques 470 kilos par habitants, déchets verts compris, notre commune est bien en dessous de cette moyenne nationale, la gestion des déchets reste néanmoins un exercice écologique et financier qui mérite la plus grande attention.

Une augmentation de la taxe annuelle de base de CHF 45.- HT par personne n'est pas à l'ordre du jour. Mais il n'est pas inutile de rappeler ici qu'elle reste inchangée depuis 2003.

La taxe au sac n'a quant à elle pas bougé depuis 1999. Le montant ainsi perçu par notre commune est de 32 centimes par kilo, ce qui reste en dessous des tarifs appliqués dans les villages voisins qui pratiquent la taxe au poids.

Du côté des déchetteries, il est vrai que certains matériaux recyclables (Verre – Papier – Ferraille), dont les volumes ont tendance à diminuer, rapportent un peu plus de dix mille francs par année. Mais cela ne couvre que 30% des frais nécessaires à l'élimination de l'ensemble des déchets qui y sont déposés chaque semaine.



## BOIS ET DECHETS ENCOMBRANTS

Depuis le temps qu'il fallait le faire, vous avez enfin ranger votre cave ou changé votre mobilier...

Voilà deux bonnes raisons, parmi d'autres, pour faire un voyage vers la déchetterie et vous débarrasser d'objets devenus inutiles pour vous.

Mais avant de le faire, n'est-il pas judicieux de se demander si ce canapé ou cette commode ne pourraient pas avoir une seconde vie. Bien qu'un peu défraîchis, ils peuvent parfois faire plaisir à de nouveaux propriétaires. Internet foisonne de possibilités pour la vente à bas prix ou le don d'objets usagés. Et pour ceux qui préfèrent les méthodes plus traditionnelles, n'hésitez pas à prendre contact avec Coup d'Pouce, la Fondation Emmaüs ou encore SOS Futures Mamans.

Et si finalement la benne pour déchets encombrants reste la destination finale, certaines règles sont à respecter :

Seuls les objets ne pouvant pas être placés dans un sac à ordures 110 litres sont considérés comme encombrants. Vous ne voulez pas acheter un rouleau entier de ces grands sacs parce que vous n'en n'avez pas l'utilité... cela est bien compréhensible. C'est pour cette raison que les magasins de nos villages, la Boulangerie Gobet à Lentigny et le Marché St-André à Onnens, vous offrent la possibilité de les acheter à l'unité.

Les éléments métalliques doivent être, autant que possible, démontés pour être placés dans la benne à ferraille.

D'un point de vue financier, ces déchets ne représentent qu'un quart du volume des déchetteries mais plus de la moitié des coûts d'élimination.

## PAS DE PLASTIQUE A LA DECHETTERIE... PAR ECOLOGIE

Depuis quelques temps déjà, certaines communes ont succombé aux sirènes d'entreprises proposant la collecte de plastiques mélangés. Ceci au travers de la vente de sacs spécifiques.

Il faut savoir que les déchets ainsi récoltés quittent le pays pour passer la frontière autrichienne où seul 20 à 30% du volume sera recyclé. Le reste étant incinéré, comme il le serait à la SAIDF (Usine d'incinération de Châtillon) situé à moins de quinze kilomètres de notre commune. De plus, si le rôle premier de la SAIDF est l'élimination de déchets, elle transforme également ces derniers en énergie.

Il n'existe pas, à ce jour, de filière proposant la récolte des déchets plastiques mélangés qui puissent présenter un bilan écologique positif. C'est pourquoi plusieurs cantons, dont Neuchâtel, ont interdit ce type de collecte.

Actuellement, seules les bouteilles plastiques ayant contenu des denrées alimentaires ou des produits cosmétiques et de nettoyage peuvent être recyclées. Depuis quelques années déjà, les grands distributeurs que sont Coop et Migros collectent gratuitement ces emballages. Ceci est le cas à Avry-Centre (intérieur du magasin, près du rayon boulangerie) et à Matran Centre (à droite de l'entrée du magasin).

Les autres emballages plastiques sont à éliminer dans les sacs taxés.

## ELARGISSEMENT DES HORAIRES - LENTIGNY

Depuis le début de l'année, la déchetterie de Lentigny ouvre ses portes dès 16h00 le mercredi et le samedi après-midi. Cet élargissement des horaires a apporté son lot d'amélioration en évitant les traditionnels engorgements connus précédemment. Vous en avez certainement ressentis les effets.

Il faut remercier ici les surveillants de nos déchetteries qui ont acceptés ces nouveaux horaires sans rechigner. Par tous les temps, ils sont présents pour vous aider...

... et parfois vous rappeler quelques règles à respecter. Pour vous éviter un tel désagrément, il n'est pas inutile de consulter le Guide communal des déchets, téléchargeable sur le site de la commune ou disponible au bureau communal.

## UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

La bonne gestion des déchets générés dans notre commune ne saurait se faire sans la responsabilité de chacun d'entre nous. Sans vouloir prôner le « Zéro déchet », il est peut-être judicieux de se demander comment nous pouvons, à notre humble niveau, inverser la tendance et diminuer la somme des déchets que nous générons.

**Daniel Terrapon – Conseiller communal**



## Fermeture de l'administration communale

Le conseil communal vous prie de prendre note des dates suivantes auxquelles l'administration communale sera fermée :

**Du jeudi 22 décembre 2016 dès 12h30 au lundi 9 janvier 2017 à 9h00**

**Du vendredi 24 février 2017 à 11h00 au lundi 6 mars 2017 à 9h00**

D'autres fermetures, notamment les vacances estivales, seront fixées ultérieurement.



Le conseil communal et le personnel de la commune de La Brillaz vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi que leurs meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2017, qu'elle soit remplie de bonheur, convivialité et sourires.

# Vente de sapins de Noël



Mon beau sapin, roi des forêts ...

Venez acheter votre sapin de Noël **ou commander en ligne**

**Le samedi 10 décembre 2016 de 08h30 à 11h30**

sur le parking de la salle polyvalente à Lentigny



Comme chaque année la société de jeunesse de Lentigny donne un coup de pouce pour la vente des sapins de Noël et se tient à votre disposition pour le choix de votre sapin. Les sapins vendus sont issus de notre région



Cette année Pouce'Coupe-Paysagiste vous propose 2 variétés différentes (Nordmann et Pungens)



**NOUVEAU**

Vous pourrez choisir votre sapin sur place ou le commander. **Livré et récupéré à votre convenance et ceci gratuitement.**

Livraison possible depuis le 15 novembre

[www.poucecoupe-paysagiste.ch](http://www.poucecoupe-paysagiste.ch)



...tu garderas ta parure.

**MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL**

**SAMEDI 10 DÉC. 2016 DÈS 10H30**  
**SALLE POLYVALENTE DE LENTIGNY**

Artisanat de la région jusqu'à 16h • Contes à 14h et 14h30 • Bar jusqu'à 18h30  
Vente de sapins • Petite restauration • Animation musicale

L'Union des Sociétés de La Brillaz  
vous attend nombreux et vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année !



# **INFORMATIONS DIVERSES**

# La Bibliothèque régionale d'Avry c'est ...



## Quoi ?

20'000 documents  
romans - BD - albums - revues - documentaires  
8 documents pour un prêt d'un mois

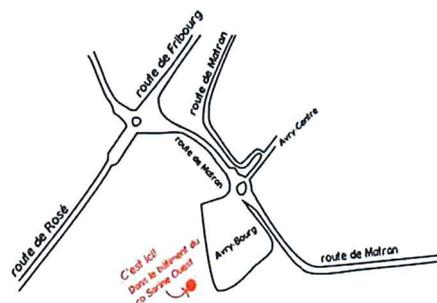
## Pour qui ?

- enfant jusqu'à 16 ans gratuit
- apprenti / étudiant CHF 15.-
- adulte CHF 30.-
- lecteur occasionnel CHF 2.- par livre / par mois

## Quand ?

mardi - jeudi - vendredi 15h - 18h  
mercredi 15h - 19h30  
samedi 9h - 12h  
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

## Où ?



## La bibliothèque c'est aussi...

- Des animations chaque mois :
  - Né pour lire (pour les enfants de 0-4 ans)
  - Heure du conte
- La possibilité de faire des propositions d'achats
- Un catalogue en ligne qui permet de :
  - consulter ses prêts
  - prolonger le délai de prêt
  - réserver des livres

**Pour plus d'infos, consultez le site !**

026 470 21 42  
[biblioavry@bluewin.ch](mailto:biblioavry@bluewin.ch)  
<http://bra.avry.ch>

Bibliothèque régionale d'Avry  
CO Sarine-Ouest  
Route de Matran 24  
1754 Avry-sur-Matran

## A l'agenda...

### Novembre

❖ "Nuit du conte" en musique : *vendredi 11 novembre 2016*

18h30 pour les petits

19h30 pause gourmande

20h00 pour les grands (dès 16 ans)



❖ Dialogue et dédicace avec les auteurs de la BD :

"1700 et des poussières"

*Jeudi 17 novembre 2016 à 19h30*



### Novembre - décembre

Exposition pour tous : « Des illustrations plein les mirettes »



Et tout au long de l'année...



Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de  
14h à 15h

Né pour lire

Chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de  
10h à 11h

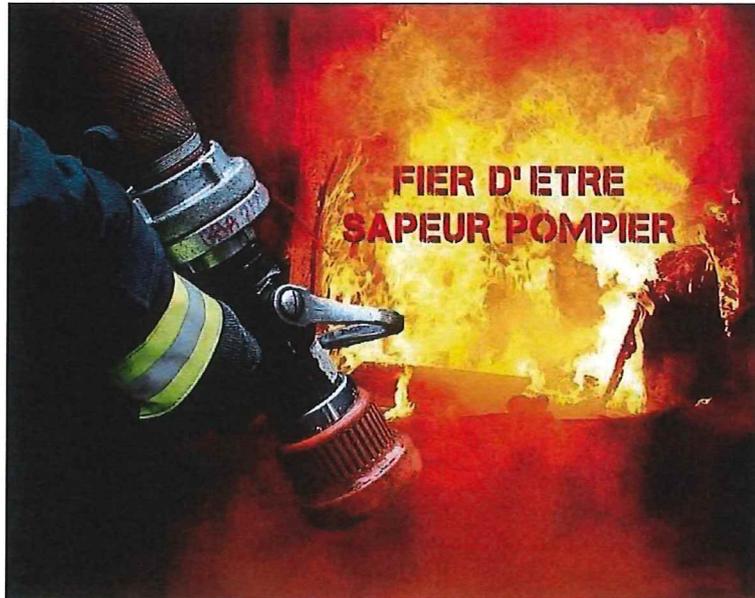




# Corps de sapeurs-pompiers SARINE OUEST

SECURISER, SAUVER - TENIR, PROTEGER - MAITRISER

## RECRUTEMENT 2017



« ...Les sapeurs-pompiers représentent le secours et la sécurité à la population... »

Si cette phrase te parle et que tu es intéressé(e) à nous rejoindre, afin de défendre la population de Autigny - Cottens - Chénens et La Brillaz (~ 5'000 habitants) notamment contre le feu et les événements naturels, et que tu as un peu de temps à consacrer à la collectivité, du bon sens et de la bonne humeur, alors tu es la personne recherchée.

### De l'incorporation à l'intervention

#### Pour être incorporé(e), tu dois :

- être âgé(e) entre 18 et 45 ans
- être prêt(e) à engager de ton temps libre
- être si possible dans la région la journée (*un avantage*)
- avoir de l'intérêt pour les sapeurs-pompiers.

#### Programme 1ère année :

Une fois incorporé(e), il te faudra suivre plusieurs cours et exercices avant de partir en intervention. Cette formation de base peut prendre entre 6 mois et 2 ans, suivant la spécialisation choisie ( protection respiratoire, par exemple ).

#### Quel est l'investissement d'un sapeur-pompier ?

- Min. 4 exercices/année, de 2h30 ( + ~10 exercices si protection respiratoire)
- La participation aux interventions ne peut être planifiée. Elle dépend du genre d'intervention, du secteur sur lequel le sinistre se produit, des groupes alarmés,

Alors, intéressé(e) ? **Oui !** Prends contact avec notre commandant par e-mail ou téléphone.

Personne de contact :



soutenu par

 Florian Felder  
Route de la Côte 15  
1744 Chénens

 079/ 446 24 07

 [florian.felder@bluewin.ch](mailto:florian.felder@bluewin.ch)

[www.lodur-fr.ch/acc](http://www.lodur-fr.ch/acc)

## **Nous recherchons...**

**Le FC Lentigny recherche pour le stade des Papillons :**

- **Une personne pour le marquage des terrains de foot.**
- **Une personne pour le nettoyage des vestiaires.**

**Ces activités sont rémunérées.**

**Si vous êtes intéressé par une de ces activités, n'hésitez pas à nous contacter !**

***Alexandre Devaud 079 384 68 33 ou [devauda@edufr.ch](mailto:devauda@edufr.ch)***



Invitation à tous les enfants qui aiment chanter

Rejoignez le chœur des Tournesols  
[www.les-tournesols.ch](http://www.les-tournesols.ch)  
Répétitions tous les jeudis à l'Ecole d'Onnens

**1H-2H: 16h00-16h30**  
**3H-4H: 16h30-17h00**  
**5H et + : 17h00-18h00**

Première répétition le jeudi 1 septembre 2016

Renseignements:  
Jean-Louis Raemy - 079/486 74 74  
Fatima Menétrey - 079/ 830 98 63

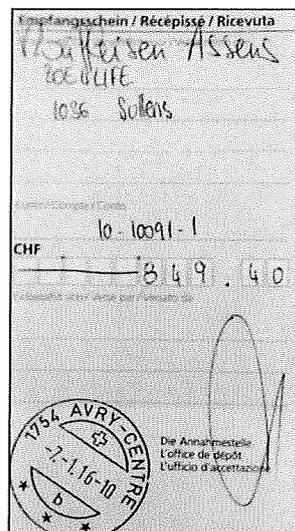
# Les Fenêtres de l'Avent 2015

Chers Villageois, chers Amis,

En 2015, les Fenêtres de l'Avent réalisées dans notre commune, ont connu un grand succès, nous avons ainsi partagé des instants chaleureux et magiques.

Un grand merci aux hôtes pour leur accueil, leur enthousiasme et leurs magnifiques réalisations. Grâce à votre générosité durant les Fenêtres de l'Avent organisées en 2015 à Lentigny, un don de CHF 849.40 a été versé à la Fondation "Zoé 4 Life".

La mission de la Fondation "Zoé 4 Life" est d'aider les familles dont l'enfant souffre d'un cancer, d'œuvrer pour améliorer le quotidien de l'enfant en traitement, de soutenir la recherche et de sensibiliser le public au cancer de l'enfant et à la problématique liée aux traitements.



**MERCI INFINIMENT !**

En décembre 2016, nous aurons le plaisir de découvrir les Fenêtres de l'Avent dans les villages de Onnens et Lovens, et nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

A bientôt !

Céline Chappuis et Juliana Chappuis  
Barbara Lauper et Nadège Rime

## PETIT MESSAGE...

Après 7 années passées au sein de l'organisation des Fenêtres de l'Avent, Juliana a choisi d'arrêter d'être organisatrice, mais nous la retrouverons très certainement en tant qu'hôte ou lors de ces instants conviviaux que sont les Fenêtres de l'Avent.

Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son dévouement, ses idées et le temps qu'elle y a consacré. Merci Juliana !

Céline, Barbara et Nadège



# Association Lire et Ecrire



## Cours de français écrit

Pour adultes parlant le français et faiblement qualifiés

- ◆ **Cours de perfectionnement en lecture et écriture** : pour mieux comprendre les écrits et mieux rédiger un texte en fonction d'un projet personnel ou professionnel
- ◆ **Cours d'apprentissage de la lecture et de l'écriture** : pour les personnes peu ou pas scolarisées et qui ont de la peine à lire
- ◆ **Cours spécifique « emploi-santé »** : pour les personnes qui désirent travailler dans des établissements de soins
- ◆ **Cours « Lecture Parent-Enfant »** : pour parents qui lisent difficilement. Le parent vient avec son enfant. Cours gratuit.

**Où ?** Fribourg, Bulle, Romont ou Estavayer-le-Lac

**Quand ?** Cours en journée ou en soirée selon les lieux

**Combien ?** CHF 60.-/mois, participation personnelle (ou arrangement).

Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**

Association Lire et Ecrire  
Case postale 915  
1701 Fribourg

*Email : [fribourg@lire-et-ecrire.ch](mailto:fribourg@lire-et-ecrire.ch)  
Internet : [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)*

## Chaperon Rouge :

### Service de garde d'enfants à domicile en urgence

---

- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde d'urgence ?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices CRS sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

#### Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

[chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch](mailto:chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch).

#### Bons à savoir

- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu brut des parents par mois
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !
- Pas de mission de moins de 3h

## Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

---

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formé-e-s par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

#### Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou [baby-sitting@croix-rouge-fr.ch](mailto:baby-sitting@croix-rouge-fr.ch)

#### Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

[www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)

## CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2017 SERVICE DE PUERICULTURE

District de la Sarine

**Sur rendez-vous uniquement, au 026/347.39.69**

**du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00**

**Avry**, Avry-Bourg 2, rez-de-chaussée, à la demande

**Belfaux**, Bâtiment de la paroisse, rez-de-chaussée, 1<sup>ère</sup> salle à gauche, **le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois** : 19 janvier, 16 février, 23 mars (4<sup>ème</sup>), 20 avril, 18 mai, 22 juin (4<sup>ème</sup>), 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre.

**Corminboeuf**, Ecole, local de la buvette, **le 1<sup>er</sup> mardi du mois** : 3 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 8 août (2<sup>ème</sup>), 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

**Farvagny**, Bâtiment de la Poste, salle paroissiale, rez-de-chaussée, **le 1<sup>er</sup> lundi du mois** : 9 janvier (2<sup>ème</sup>), 6 février, 6 mars, 10 avril (2<sup>ème</sup>), 8 mai (2<sup>ème</sup>), 12 juin (2<sup>ème</sup>), 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre.

**Grolley**, Cure, rez-de-chaussée, **le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois** : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

**Lentigny**, Bâtiment communal, 1<sup>er</sup> étage, **le 3<sup>ème</sup> mardi du mois** : 17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin, 18 juillet, 22 août (4<sup>ème</sup>), 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.

**Le Mouret**, salle de logopédie, sous la halle de gym, **le 4<sup>ème</sup> mardi du mois** : 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 25 juillet, 29 août (5<sup>ème</sup>), 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre.

**Neyruz**, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, **le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois** : 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin (5<sup>ème</sup>), 28 juillet, 25 août, 29 septembre (5<sup>ème</sup>), 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre (5<sup>ème</sup>).

**Rossens**, Salle au-dessus de l'ancienne Poste, **le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois** : 11 janvier, 15 février (3<sup>ème</sup>), 15 mars (3<sup>ème</sup>), 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre (3<sup>ème</sup>), 13 décembre.

*Sous réserve de modifications*

## 13<sup>ième</sup> Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?  
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où ? visites à domicile ou au Bâtiment des Sociétés à Bulle

Quand ? Du 30 janvier 2017 au 02 avril 2017

Frais ? Fr. 60.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

### Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, Case postale 169, 1705 Fribourg, Tél. 026 347 12 40  
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.00-17.00

**VOUS APPRÉCIEZ LE CONTACT AVEC LES PERSONNES ÂGÉES  
ET VOUS AVEZ DU TEMPS À PARTAGER ?**

**PRO SENECTUTE A BESOIN DE VOUS !**

**Nous cherchons des Bénévoles**

**Afin de renforcer notre team du service de déclaration  
d'impôts pour le district de la Gruyère**

Grace à notre service de déclaration d'impôts vous avez la possibilité d'aider les personnes âgées à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour de plus amples renseignements ou pour fixer un rendez-vous,  
**n'hésitez pas à nous contacter :**

Yolande Fasel, responsable service déclaration d'impôt : 026 347 12 40

[yolande.fasel@fr.pro-senectute.ch](mailto:yolande.fasel@fr.pro-senectute.ch)

## SERVICES & ENTRAIDES

**Les personnes intéressées à faire connaître leur disponibilité dans cette rubrique (musique, peinture, appuis scolaires, transports, commissions, etc.) sont priées de s'annoncer à l'administration communale.**

### Cours d'anglais, soutien scolaire

M. Emmanuel Scerri, anglophone (formateur diplômé TEFL de Toronto), donne des cours d'anglais à Onnens. Grand choix de méthodes et supports de cours. Possibilité de cours durant les vacances scolaires. Pour tout renseignement supplémentaire ou en cas d'intérêt, appelez le 079 579 29 36.

### Cours de rythmique

Anne Menétray Ruffieux (diplôme de rythmicienne Emile Jaques-Dalcroze, Genève) donne des cours de rythmique pour enfants dès 3 ans ½ (éventuellement 3 ans, à discuter) le lundi dès 16 h 30 à Onnens. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter le 079 579 50 63.

### Services d'une baby-sitter !

Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Fragnière Luana, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 28 60	
Hirt Eléonore, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 25 51	079 569 71 80
Jobin Estelle, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 433 01 17
Marilley Mathis, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 28 82	079 241 52 03
Mettraux Emeline, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	026 477 11 66	079 522 42 21
Oberson Antonie, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	026 477 37 27	079 466 52 36
Steffen Olivia, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 04 20	077 228 61 83
Telley Tiffanie, Onnens	Certificat Croix-Rouge		079 425 94 31

### Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

**Pour toute information complémentaire :**

**[www.labrillaz.ch](http://www.labrillaz.ch)**

## Horaire d'ouverture du secrétariat communal

	Matin	Après-midi	Soir
<b>Lundi</b>	9 h 00 – 12 h 00		
<b>Mardi</b>		14 h 00 – 16 h 30	18 h 00 – 20 h 00
<b>Mercredi</b>			
<b>Jeudi</b>	7 h 30 – 12 h 30		
<b>Vendredi</b>	9 h 00 - 11 h 00		

Merci de respecter les heures de réception en dehors desquelles vous pouvez déposer votre demande par fax, messagerie électronique ou messagerie vocale.

Il est également possible d'obtenir un rendez-vous.

## LES PRINCIPAUX NUMEROS DE TELEPHONE

Secrétariat communal .....	026 477 99 70
Fax .....	026 477 99 79
E-Mail .....	<a href="mailto:commune@labrillaz.ch">commune@labrillaz.ch</a>
Secrétaire-caissière communale et perceptrice d'impôt.....	026 477 99 73
Mme Brigitte Eltschinger .....	<a href="mailto:caisse@labrillaz.ch">caisse@labrillaz.ch</a>
Cercle scolaire .....	026 477 99 70
Mme Sandrine Mettraux .....	<a href="mailto:ecole@labrillaz.ch">ecole@labrillaz.ch</a>
Ecole maternelle .....	026 477 99 74
Mme Sabine Oppliger.....	<a href="mailto:commune@labrillaz.ch">commune@labrillaz.ch</a>
Employés communaux / Christophe Guillaume .....	079 279 33 93
Claude Roulin .....	079 306 06 45
Agence AVS .....	026 477 99 70
Chef de section militaire : M. Philippe Chassot, Autigny .....	026 477 37 67
STEP – Service technique.....	026 477 30 79
Ecoles primaires : Lentigny 1901 .....	026 477 37 43
Lentigny Caméléon.....	026 470 27 98
Ecole enfantine : Lentigny .....	026 477 17 34
Ecole maternelle : Onnens .....	026 470 24 70
Accueil extra-scolaire : Lentigny .....	026 477 99 70
Cure catholique (Onnens) .....	026 470 11 71
Gendarmerie cantonale.....	<b>117</b>
Feu .....	<b>118</b>
Cdt du corps des sapeurs-pompiers : M. Florian Felder .....	079 446 24 07
Service d'ambulance de la Sarine .....	<b>144</b>
Permanence médicale de la Sarine .....	026 300 21 40
Service de l'aide sociale.....	026 477 16 88
Fontainier : M. Christophe Guillaume .....	079 279 33 93